Redire l'importance de l'histoire des migrations

Autor(en): **Heimberg, Charles**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier**

Band (Jahr): **24 (2008)**

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-520391

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

REDIRE L'IMPORTANCE DE L'HISTOIRE DES MIGRATIONS

CHARLES HEIMBERG

LA RÉCENTE DISPARITION prématurée de notre collègue l'historien Gérald Arlettaz, l'un de ceux qui se sont le plus engagés ces dernières années pour développer l'histoire des migrations en Suisse[1], nous rappelle à la fois l'importance de cette thématique pour l'histoire sociale, celle des travaux déjà réalisés en la matière, mais aussi l'immense chantier qui reste devant nous, en particulier en ce qui concerne les migrations les plus récentes.

Le bilan historiographique en la matière est pourtant loin d'être négligeable. De nombreux travaux, notamment, de Marc Vuilleumier, Sylvia et Gérald Arlettaz[2] ont posé de solides jalons et nous ont largement permis de mieux connaître, en Suisse romande, l'histoire des premières vagues d'immigration de l'époque contemporaine. Parmi des études plus récentes, un important ouvrage collectif, auquel a participé notamment Gérald Arlettaz, sur l'histoire des naturalisations et de l'accession au droit de cité en Suisse, vient d'être publié[3]. Il est le résultat d'une vaste enquête effectuée dans le cadre d'un programme national de recherche portant sur le thème Intégration et exclusion. Il montre comment la Suisse a restreint plus que d'autres pays le droit de ses résidents à accéder à la naturalisation. Notre connaissance de ces mécanismes sociaux et culturels est donc en train de s'améliorer. Mais les aspects enfouis de cette

1 Membre de notre association, il avait collaboré au dossier de nos *Cahiers* de 2001 consacrés à l'histoire de l'immigration par son article «De la «seconda patria» à la nation assiégée: La Suisse et les émigrants italiens après la Première Guerre mondiale», *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier,* Lausanne, AEHMO, 2001, pp. 39-54.

2 Nous ne les citerons pas ici, mais nous renvoyons à deux bilans publiés antérieurement: Charles Heimberg, «La question de l'immigration», in Brigitte Studer & François Vallotton (dir.), *Histoire sociale et mouvement ouvrier. Un bilan historiographique 1848-1998,* Lausanne & Zurich, Éditions d'En bas & Chronos Verlag, 1997, pp. 155-161; Charles Heimberg & Stéfanie Prezioso «Les migrants dans l'histoire du mouvement ouvrier», *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, Lausanne, AEHMO, 2001, p. 7-15.

3 Brigitte Studer, Gérald Arlettaz & Regula Argast, *Das Schweizer Bürgerrecht. Erwerb, Verlust, Entzug von 1848 bis zur Gegenwart,* Zurich, Neue Zürcher Zeitung Verlag, 2008.

histoire des migrants qu'il faudrait pouvoir mettre à jour sont encore très nombreux. En outre, ce qui frappe davantage, c'est la difficulté à faire en sorte que les travaux scientifiques trouvent un écho dans le présent sur les plans politique, social et culturel. C'est ainsi qu'en Suisse, la place de l'histoire des migrations dans les musées, dans les écoles ou dans les manifestations populaires commémoratives, quelles qu'elles soient, demeure extraordinairement réduite. Sans même parler des mesures toujours plus restrictives à l'égard des étrangers qui ont été prises ces dernières années dans un contexte de montée des intolérances.

En France, Gérard Noiriel a récemment dressé un état des lieux de l'historiographie sur les migrations[4]. Il note qu'elle est désormais devenue un domaine à part entière de l'historiographie française, non sans préciser que ce fut là une conséquence de l'émergence durable du Front national et de ses idées ségrégatives dans le paysage politique français. Il rappelle que cette affirmation de l'histoire des migrations dans les années 80 doit beaucoup à l'intérêt enfin porté sur elle par le monde associatif. La question de l'intégration, convoquée à toutes les sauces dans l'espace public, a poussé les sciences sociales, et l'histoire en particulier, à mettre en évidence le caractère pluriel des identités de chacun et l'impossibilité de réduire les migrants à une seule composante identitaire. Mais elle n'a pas manqué non plus de soumettre les chercheurs à la nécessité d'une mise à distance critique face à la dimension potentiellement normative de cette idée d'intégration. Par ses développements les plus récents, l'historiographie des migrations s'est ouverte aux problématiques de genre tout en se connectant à une histoire coloniale elle-même en plein essor. Quant à son avenir, Gérard Noiriel le voit se confronter à deux nécessités. Il importe tout d'abord que ces recherches sur l'immigration se développent autour de démarches interdisciplinaires et collectives. Il est d'autre part important que leurs auteurs affirment et préservent leur autonomie intellectuelle aussi bien vis-à-vis de l'autorité politique qu'à l'égard des politiques mémorielles. Mais l'auteur se fait ici plus précis[5] :

> *En participant à cette aventure que constitue la Cité nationale pour l'histoire de l'immigration, les historiens prennent un risque. C'est un pari sur l'avenir. S'ils réussissent, l'expérience pourra servir de référence pour tous ceux qui, en France ou ailleurs, s'interrogent sur les rapports entre l'histoire et la mémoire, entre le savant et le politique. Mais si les historiens sont utilisés par le politique pour cautionner tel ou*

4 Gérard Noiriel, «Histoire de l'immigration en France. État des lieux, perspectives d'avenir», *Hommes & migrations*, Paris, ADRI, n° 1255, mai-juin 2005, pp. 38-48.
5 *Ibid.*, p. 48.

tel discours partisan, ou si leurs contributions ne sont pas prises en compte dans les manifestations ou les productions culturelles émanant de cette Cité, ils ne pourront pas collaborer longtemps à ce projet, sous peine de ne plus être pris au sérieux dans leur propre milieu.

C'est en effet à partir de cette posture de chercheur, mais aussi en tant que citoyen, que Gérard Noiriel et d'autres historiens se sont activement engagés en faveur d'un projet culturel aussi prometteur que potentiellement risqué, une Cité nationale pour l'histoire de l'immigration (ci-après CNHI).

Une Cité pour l'histoire de l'immigration en France

La CNHI a été inaugurée en octobre 2007, à Paris, dans le palais de la Porte Dorée qui avait été construit pour l'Exposition coloniale de 1931 et qui a ensuite accueilli le Musée des arts d'Afrique et d'Océanie.

La genèse de ce projet est présentée et analysée dans un texte de Philippe Dewitte, l'ancien directeur de la revue *Hommes & migrations*[6]. Il s'agissait, en s'adressant à un large public, de renforcer la place de l'immigration dans l'histoire de la société française et de promouvoir une autre image de la France, plurielle et métissée, en comblant ses trous de mémoire. Mais surtout, dans ce projet, la co-présence de l'histoire et de la mémoire devait dégager leur complémentarité aussi lucidement que possible, y compris en acceptant leurs divergences éventuelles.

Qu'en est-il avec ce qui vient d'être inauguré? La CNHI propose une installation permanente sous forme de «Repères» décrivant différents aspects de l'histoire de l'immigration en France et organisés autour de thématiques comme «émigrer»; «face à l'État»; «terre d'accueil», «France hostile»; «ici et là-bas»; «lieux de vie»; «au travail»; «enracinements»; «sportifs»; «diversité». La démarche est interdisciplinaire en ce sens qu'elle comprend à la fois des données historiques, ethnologiques et artistiques. L'objectif de la CNHI est aussi de constituer, à terme, de véritables collections - avec des images, des objets, des œuvres d'art – et d'offrir la possibilité au public de déposer des dons dans une galerie prévue à cet effet en leur associant un récit de l'expérience de migration qu'ils incarnent.

L'inauguration de la CNHI est l'aboutissement d'un long travail de légitimation de l'histoire de l'immigration et la conception d'un tel projet a forcément été complexe. Un peu avant son inauguration, des historiens qui avaient été

6 Philippe Dewitte, «Un centre d'histoire de l'immigration. Pourquoi et comment?», *Hommes & migrations*, Paris, ADRI, n° 1247, janvier-février 2004, pp. 6-15. La disparition prématurée de l'auteur en 2005 ne lui aura pas permis de vivre la réalisation effective de ce projet.

parmi ses premiers initiateurs, dont Gérard Noiriel, Nancy Green et Patrick Weil, ont encore dû démissionner de leur fonction pour protester contre l'instauration par Nicolas Sarkozy d'un ministère dit de l'identité nationale dont la logique de stigmatisation était aux antipodes des objectifs de la nouvelle institution de la Porte Dorée. Mais ils sont restés attachés à ce projet. En effet, après une inauguration qui n'a pas suscité l'enthousiasme des milieux les plus conservateurs, et après l'annonce de la création prochaine d'un Institut d'études sur l'immigration et l'intégration qui laisse craindre une reprise en main soumise à l'idéologie du président Nicolas Sarkozy dans la recherche consacrée au thème de l'immigration, la CNHI est appelée à devenir un véritable lieu de récolte de données, d'expositions, de débats, mais aussi et surtout de développement de l'histoire et des mémoires de l'immigration.

Éviter le misérabilisme

Mon rêve serait que la Cité fonctionne à la manière d'une université populaire. Je déteste le misérabilisme, la victimisation, c'est une logique qui enferme au lieu d'ouvrir. Je ne veux pas que ce soit un endroit où après avoir célébré nos ancêtres les Gaulois, on célèbre nos ancêtres les immigrés, en recréant un « eux et nous.

Cette citation de Gérard Noiriel se lit à la sortie du palais. Elle est d'autant plus pertinente que l'histoire des migrants court le risque d'une essentialisation identitaire, d'une survalorisation des cultures pour elles-mêmes, au nom des souffrances passées, sans s'ouvrir pour l'avenir à la diversité des expériences et des sensibilités. Il s'agit donc de questionner les mécanismes de l'intégration et la fabrication de la pluralité culturelle, mais sans angélisme, sans oublier la violence de l'expérience migratoire, ses processus de stigmatisation et de discrimination. Ce que rend possible un travail de mémoire tel qu'il est envisagé à la CNHI.

« Comprendre sans imposer, ouvrir à la connaissance sans exclure de nouvelles problématiques, tel est le pari de *Repères*, qui, en associant contexte socio-historique, parcours de vie singuliers et interprétations artistiques favorise la mise en résonance de points de vue multiples et contribue ainsi à changer le regard sur l'immigration », affirment les concepteurs de l'exposition permanente[7]. Reste à voir comment cela se concrétise.

La présentation de l'exposition est à la fois riche et surprenante. Après un accueil qui donne à voir les données globales du phénomène migratoire, elle s'organise par thèmes. Muni d'un indispensable audioguide, le visiteur est alors

7 Pascal Payeur & Lydia Elhadad, *Repères,* exposition permanente. Quelques points de repère ; voir le site <www.histoire-immigration.fr>.

libre de ses mouvements et de l'ordre dans lequel prendre connaissance des informations disponibles. Il peut visionner un grand nombre d'extraits de documentaires, centrés pour la plupart sur des témoignages. Son parcours est ainsi marqué par des passages incessants entre récit chronologique et séquences individuelles, entre le singulier et le plus global.

Au fil de la pérégrination, l'un ou l'autre des documents attire plus que les autres l'attention du visiteur. Cela peut être le cas avec cet extrait d'un reportage de la fameuse émission télévisée *Cinq colonnes à la Une* consacré au thème des bidonvilles. Dans les années 60, on les trouvait à trois kilomètres à vol d'oiseau de la Concorde. Les immigrés espagnols, portugais ou algériens s'y entassaient dans des conditions indignes. Mais seule cette émission documentaire pouvait alors se risquer à en parler à la télévision d'État, les banlieues n'étant pas encore un thème privilégié des informations.

La dimension artistique est instillée dans toutes les étapes de ce kaléidoscope. En particulier, les photographies présentées donnent à voir des regards qui en disent long et sont à la fois d'une grande beauté et susceptibles de susciter la réflexion; on y trouve des portraits qui affirment une dignité menacée et une espérance troublée. Mais elles ne sont jamais misérabilistes.

Des critiques s'expriment

> *Cette Cité de l'immigration est plus un bric-à-brac folklorique qu'un récit vivant et continué du roman national. Dépourvue de toute ligne claire, agencée en thématiques parfois grotesques (pourquoi un espace consacré aux sportifs?), elle illustre l'immigration maghrébine par des couscoussiers accrochés aux murs, des cabas à carreaux et des photos de Peugeot surchargées. Clichés. C'est folklorique, culturaliste et anecdotique. On en reste estomaqué.*

Cette prise de position très critique du Collectif «Qui fait la France?»[8] est bien trop sévère, même si elle soulève en même temps des problèmes parfois réels. Il est vrai par exemple qu'on aurait pu en dire davantage sur les causes de ces migrations. Il n'est pas hors de propos de constater le caractère éclectique du matériel qui est présenté, lié à des collections encore limitées. Mais si l'historien reste sur sa faim, l'exposition n'en propose pas moins une série de documents très intéressants. Il serait donc malvenu de s'en tenir à cette posture critique en négligeant à la fois la valeur initiale de ce projet et l'importance de l'existence d'un tel lieu pour que se construise progressivement en France une véritable histoire de l'immigration.

8 *Libération*, 29 octobre 2007.

En réalité, le vrai enjeu de la controverse est ailleurs. Il est lié à la contestation du fait d'avoir créé la CNHI «dans le sanctuaire du colonialisme français»[9]. Certes, l'absence en France d'un lieu de savoir critique sur le fait colonial se fait sentir. Mais l'histoire des migrations ne saurait pour autant être uniquement liée à la «fracture coloniale», chère à ceux qui contestent ainsi le lieu l'implantation de la CNHI[10]. Gérard Noiriel a bien montré combien il serait dangereux d'opposer une immigration européenne présentée a priori comme «réussie» à une immigration post-coloniale «qui ne fonctionnerait pas»[11]. Et surtout, l'histoire de l'immigration est à considérer dans ses contextes et dans sa globalité, y compris pour rappeler les phases de stigmatisation vécues par les ancêtres de ceux qui sont aujourd'hui intégrés. Ainsi, la réduire aux effets de la colonisation serait un beau contresens historique menant à des occultations. Cela évacuerait par exemple toute l'histoire de l'exil républicain espagnol; et toute celle des migrations économiques italiennes et portugaises.

La critique la plus pertinente qui peut être adressée à la CNHI, outre l'éclectisme de ses présentations, concerne peut-être le risque d'un étalage de bons sentiments qui finirait par la transformer en un outil de légitimation de la société contemporaine. En effet, située à mi-chemin d'une démarche de connaissance historique et d'un objectif de mise en évidence de la pluralité des parcours d'intégration à la société française, la CNHI pourrait se réduire à sa fonction de pacification républicaine en ne prenant pas assez en compte les enjeux du présent en matière de stigmatisation des migrants. Ou en renonçant à une dimension critique qui intègre aussi bien la pluralité des facteurs de causalité que les aspects du passé et du présent n'allant pas dans le sens de la marche vers l'intégration. Ce risque est d'ailleurs illustré par une description des missions de la Cité diffusée sur son site Internet[12]:

> *La Cité veut être un élément majeur de la cohésion sociale et républicaine de la France. Au-delà de sa fonction patrimoniale, elle a aussi un rôle important de producteur de culture et de signes. Ses missions principales sont donc des missions au long cours, dont les enjeux fondamentaux se joueront sur plusieurs années.*

Certes, mais de quelle cohésion sociale s'agit-il? Et comment se construit-elle? Si c'est en la forçant par des politiques assimilationnistes, si c'est en la

9 Voir Pascal Blanchard et Nicolas Bancel, «Incompatibilité: la CNHI dans le sanctuaire du colonialisme français», *Hommes & Migrations,* Paris, CNHI, n° 1267, mai-juin 2007, pp. 112-128.
10 Pascal Blanchard, Nicolas Bancel & Sandrine Lemaire (dir.), *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial,* Paris, La Découverte, 2005.
11 Gérard Noiriel, *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIX^e^-XX^e^ siècle)*, Paris, Fayard, 2007, p. 660.
12 <www.histoire-immigration.fr/index.php?lg=fr&nav=280&flash=0>.

donnant pour vraie quand tout l'entrave, alors le projet humaniste de la Cité irait directement à l'échec. Mais d'un autre côté, l'existence même de cette Cité, avec son ouverture aux associations d'immigrés et aux publics scolaires, est déjà en soi une très bonne nouvelle. C'est même un acquis remarquable à l'heure où d'autres projets muséaux bien plus inquiétants sont élaborés et discutés, comme cette «Maison des siècles et de l'histoire», selon une formule d'inspiration napoléonienne, qui pourrait venir s'implanter dans l'Hôtel national des Invalides. Vouée à «mettre en lumière les éléments constitutifs et singuliers, dans les deux sens du terme, de cette âme» qui serait celle de la nation française (sic), elle est actuellement à l'étude suite à un rapport d'Hervé Lemoine, conservateur du patrimoine[13].

Dans ce contexte, c'est donc plutôt en saluant l'existence de la CNHI, en participant aussi à ses initiatives de débats et de recherches, que les historiens sensibles à la nécessité d'un usage critique et rigoureux de leur discipline parviendront le mieux à l'éloigner de cet écueil consensuel. Et en même temps, ils contribueront à un projet dont le développement à venir devrait potentiellement approfondir nos connaissances sur les phénomènes migratoires.

Et en Suisse...

Soulignons enfin combien un tel lieu de construction de l'histoire de l'immigration et de reconnaissance des mémoires migratoires manque aujourd'hui en Suisse. Il permettrait par exemple de véritables recherches sur le statut de saisonnier, l'un des aspects les plus sombres de la politique migratoire helvétique; ainsi que sur les diverses manifestations de la xénophobie. Il serait également utile pour mettre en perspective la richesse des apports de ces migrants à la construction d'une société helvétique qui a fait massivement appel aux étrangers pour les besoins de son économie sans jamais leur octroyer en retour les droits que leur travail et leur souffrance sociale exigeaient. Parmi les thèmes d'histoire de l'immigration qui devraient absolument être étudiés en Suisse, le cas de la migration kosovare n'est pas le moins important. Enfin, une dernière remarque s'impose. À l'école, et dans les programmes scolaires, la question des migrations est plus volontiers explicitée, et étudiée, dans le cadre des cours de géographie ou d'éducation à la citoyenneté que dans les cours

13 Hervé Lemoine, *Pour la création d'un centre de recherche et de collections permanentes dédié à l'histoire civile et militaire de la France*. Il s'agit d'une version remontant à début 2008, diffusée en avril sur Internet à l'adresse:
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/084000137//>. Citation p. 14.

d'histoire[14]. Au risque bien sûr de passer à côté de la dimension historique des situations contemporaines en matière de migrations et de sociétés multiculturelles. L'histoire a pourtant un grand rôle à jouer pour la compréhension de cette dimension plurielle de nos sociétés. Et de ses temporalités[15]. Il faudrait donc éviter qu'un même constat finisse par s'imposer au niveau des recherches sur les réalités migratoires. Et que l'histoire manque ainsi d'y apporter suffisamment ses questionnements et son regard critique.

Charles Heimberg

14 Philippe Dewitte le déplore dans son article susmentionné à propos de la situation française. Même s'il n'existe pas d'enquêtes particulières à ce propos, ce constat s'applique sans doute aussi largement à d'autres contextes nationaux, notamment en Suisse.

15 Philippe Rygiel, «Le temps des migrations. Introduire temporalités et phénomènes migratoires dans la classe», *Le cartable de Clio,* Le Mont-sur-Lausanne, LEP, n° 3, 2003.